

Rectificatif

Générale

colonial

## Rectificatif n° 488 portant attribution d'une allocation viagère de réversion aux orphelins de feu Abdou Hassan, ex garde territorial de 1re classe, mle 323, et de feu Awa Abaneh, sa veuve décédée à Djibouti le 25 décembre 1961.

n° 488

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 avril 1962

Numéro JO  
n° 4 du 30/04/1962

Date du numéro  
30 avril 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Lire :

#### Art. 2

— Une allocation viagère de reversion de vingt sept mille francs Djibouti (27.000 F.D:) l'an est accordée aux enfants orphelins de feu Abdou Hassan, ex-garde territorial de 1re classe,mle 323 et de feu Awa Abaneh, sa veuve décédée à Djibouti le 25 décembre 1961. Au lieu de :

#### Art. 2

— Une allocation viagère de reversion de 72.000 francs Dibouti l'an est accordée aux enfants orphelins de.. Le reste sans changement.